



Bruxelles, le 30 avril, 2002
D(2002)

PROGRAMME EURO-MED JEUNESSE

**LUNDI 6 MAI 2002 : XII SEMINAIRE D'INFORMATION ET FORMATION POUR LES
DIPLOMATES EUROMED**

1. INTRODUCTION

- Le programme Euro-Med Jeunesse est l'un des trois Programmes régionaux mis en œuvre dans le cadre du troisième volet du Processus de Barcelone: *Le partenariat dans les domaines social, culturel et humain*. La deuxième phase du programme a fait l'objet d'un avis favorable du Comité MED du 26 septembre 2001 dans le cadre du Plan Régional de Financement MEDA 2001 adopté par la Commission le 22 novembre 2001 (Décision n° 2001/2347).
- Importance politique du programme EURO-MED JEUNESSE : accrue par les événements du 11 Septembre 2001 et les conflits actuels au Proche-Orient.
- Importance politique qui se reflète dans l'augmentation de 40% du budget pour le programme d'action EURO-MED JEUNESSE II. Programme établi pour 3 ans (2002-2004). Les ressources atteignent 14 Mio € (10 Mio € fonds MEDA et 4 Mio € apportés par le programme JEUNESSE).
- Le programme propose un dialogue permanent inter-culturel entre les jeunes des 27 partenaires euro-méditerranéens, favorisant ainsi les processus recherchés par les objectifs du troisième volet, à savoir:
 - le développement d'une connaissance et d'une compréhension mutuelles ainsi que d'un dialogue interculturel
 - l'intégration des jeunes dans la vie sociale et professionnelle, dans le contexte élargi de l'euro-partenariat,
 - la démocratisation de la société civile

Ce programme a permis la mise en place d'un cadre de coopération, non seulement dans sa dimension nord-sud, mais aussi dans une dimension nouvelle, sud-sud, devenant ainsi un élément fort de participation au dialogue de paix pour les générations futures.

- Les bénéficiaires du programme EURO-MED JEUNESSE sont les jeunes, les ONGs, les petites associations. Le programme EURO-MED JEUNESSE touche le groupe cible par excellence : les jeunes surtout dans des régions où des conflits demeurent présent et où la jeunesse est soumise à des situations de violences perpétuelles. Le fait de réaliser un projet Euro-Med Jeunesse (c'est-à-dire par exemple une rencontre avec les jeunes de différents pays, un service volontaire ou un séminaire de contact interculturel) ouvre l'esprit pour faire tomber barrières et stéréotypes lorsque des cultures très différentes se mélangent.
- le programme a trouvé, de manière spontanée, à travers les premières activités et la mise en place d'un réseau de coordination nationale et régionale, une dynamique qui s'est traduite par une intensification des engagements des différents partenaires.
- Le déroulement d'une mission d'évaluation à mi-parcours du programme a permis, non seulement de mesurer les progrès réalisés depuis fin 1999 (début de la mise en œuvre), mais aussi d'apprécier les attentes grandissantes d'un public toujours plus large.

2. SYNTHÈSE DES RESULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PREMIER PROGRAMME

- La mission d'évaluation a confirmé que les résultats obtenus sont déjà significatifs et, surtout, porteurs d'espoir. Et cela malgré les différences de rythme¹ d'entrée dans le programme des différents partenaires.

Les projets

216 projets (échanges de jeunes, services volontaires et mesures d'accompagnement) ont été acceptés depuis fin 1999, et se répartissent ainsi :

- **1999**, année de démarrage du programme : 26 projets acceptés,
 - **2000** : 83 projets acceptés, en phase d'exécution
 - **2001** : 106 projets soutenus avant la dernière sélection, pour la plupart en phase d'exécution, soit exactement la moitié des projets soutenus depuis le lancement d'Euromed Jeunesse.
- Plus de 3000 jeunes ont participé au programme. Une participation équilibrée entre les groupes de jeunes provenant du Sud et les groupes des jeunes provenant des Etats Membres de l'Union Européenne.
 - La présentation de projet par les ONG du Nord demeure trop importante. 2/3 des projets sont présentés par les ONG de l'Union européenne. Nous essayons donc d'encourager la présentation de projets par les ONG du Sud.

Les coordinateurs nationaux

- La mission d'évaluation a mis en évidence l'implication des responsables, leur rôle parfois difficile à assumer en raison des distances géographiques et des contextes politiques tendus.

¹ Cf analyse du rapport final d'évaluation à mi-parcours, septembre 2001

Mais tous ont témoigné un vif intérêt à poursuivre le programme pour peu qu'on leur en donne l'opportunité.

3. LA NOUVELLE PHASE DU PROGRAMME EURO-MED JEUNESSE

Priorités de mise en oeuvre

Priorités stratégiques

- **"Capacity building"** Renforcer la capacité des ONG MED et EU à coopérer, entrer en partenariat, élaborer des projets solides sur le plan du contenu, et les mettre en oeuvre efficacement sont des objectifs majeurs. Le programme Jeunesse a prévu un instrument pour cela : **l'action 5** « activités de formation, de coopération et d'information ». Un caractère prioritaire est accordé à celle-ci. Ce caractère prioritaire peut se manifester : à travers des activités organisées par les Agences Nationales (AN) JEUNESSE ; à travers des activités organisées par les coordinateurs nationaux MED (NC) ; à travers une sensibilisation des promoteurs de projets aux opportunités de l'action 5.

Réunion avec les coordinateurs nationaux, les autorités compétentes et la Commission à Bruxelles. Formation sur l'Action 5 : Réaliser une formation pour les coordinateurs pour transmettre au promoteur de projet la façon d'utiliser les mesures de formation, les séminaires de contact, les visites d'études, etc.

- **Renforcement du réseau des coordinateurs.** Les NC sont l'élément majeur du programme en Méditerranée. Les coordinateurs sont mis en place en Algérie, Chypre, Egypte, Israël, Jordanie, Malte, Tunisie et Turquie (phase de renouvellement de contrat). Le coordinateur national au Maroc et au Liban a été nommé et le programme de travail va être envoyé à la Commission dans les plus brefs délais. En Syrie et dans l'Autorité Palestinienne, des problèmes demeurent pour mettre en place le coordinateur.
- Comme tout élément majeur, il importe qu'il ne soit pas coupé de la source : un meilleur appui aux NC est nécessaire pour cela. Outre le rôle de suivi et d'animation qui incombe à la Commission, d'autres facteurs d'intégration des NC dans la « communauté » du programme JEUNESSE entrent en jeu : *parrainage NA/NC; "job shadowing" (possibilité d'échanger des expériences de travail dans les Agences Nationales plus expérimentées et au BAT), ouverture et implication des NC aux activités du réseau NA ; création d'une liste de diffusion Internet*). Par ailleurs, le renforcement des NC passe également par l'accroissement de leur responsabilité, en particulier en terme de formation et de coopération. Les NC doivent être les premiers « training providers » et multiplicateurs dans leur pays. Pour cela, ils seront amenés à définir **des plans nationaux de formation et de coopération** pour la réalisation desquels ils recevront des ressources supplémentaires spécifiques.
- Augmentation de la **visibilité du programme EURO-MED JEUNESSE** : individualité et identité. Pour cela mise à jour d'une page Web dans le site de

Jeunesse pour expliquer la particularité du programme Euro-Med Jeunesse (plus brochure, presse, événement à Marseille, etc).

- La cellule d'appui formation au sein de la stratégie **SALTO EURO-MED** est fondamentale pour cette phase du programme. Cette cellule de formation est destinée aux promoteurs de projets qui ne connaissaient pas le programme EURO-MED JEUNESSE. De plus, cette cellule peut être destinée aux coordinateurs et même cette année aux promoteurs de projets avec une certaine expérience. SALTO est une stratégie de formation de longue durée qui cible sur des résultats plutôt à long terme.
- Le **Forum Euro-Méditerranéen de Jeunesse** : redynamisation du Forum

(voir note ci jointe)

Priorités thématiques

Le programme EURO-MED JEUNESSE étant doté de ressources limitées, il est préférable de ne pas trop disperser ses axes de développement. L'impact du programme se trouverait renforcé par une certaine concentration des interventions sur des thématiques majeures, en particulier :

- place des femmes dans la société
- lutte contre le racisme et la xénophobie
- préservation du patrimoine et de l'environnement
- droits des minorités
- participation active de la société civile, renforcement de la citoyenneté

4. CONCLUSIONS

- Les outils techniques mis à disposition doivent être utilisés pour le développement politique.
- Les gouvernements qui participent au programme EURO-MED JEUNESSE doivent être impliqués dans la mise en oeuvre du programme. Dans ce but, les représentants des ministères responsables du Programme ont participé à la dernière réunion de travail avec les coordinateurs à Bruxelles.
- Insister sur les principes du programme EURO-MED JEUNESSE d'ouverture à toute les ONGs qui respectent les droits de l'homme intéressées dans le programme : les projets étant ouvert à toute la société civile. Les coordinateurs doivent avoir une certaine autonomie pour la mise en oeuvre du programme.
- Le Programme EURO-MED JEUNESSE est un exemple d'outil pour le dialogue interculturel qui touche les jeunes, la société civile. Le développement de la société civile est fondamentale pour le développement de la paix. La connaissance d'autres cultures ouvre l'esprit des jeunes.